

LA SERBIE

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les Lundis

Rédacteur en chef : Dr Lazare MARCOVITCH, professeur à l'Université de Belgrade

RÉDACTION et ADMINISTRATION
83, rue du XXI^e Décembre - Genève
Téléphone 14.05

ABONNEMENT Suisse 6 fr. — par an
Autres pays. 8 fr. —

NOS

Revendications nationales

Le 17 février, les délégués de notre Royaume, contrairement aux dispositions prises précédemment qui réservaient la question italo-sudslave pour le retour à Paris de M. Wilson, ont été invités à exposer dans leur ensemble, devant la Conférence, nos revendications nationales. On dit que c'est le gouvernement italien qui, dans le désir de détruire l'effet produit par la proposition serbe d'arbitrage, a insisté pour que les revendications sudslaves soient immédiatement portées devant la Conférence. Le Conseil des Dix a fait droit à cette demande. Les délégués du Royaume uni serbe, croate et slovène n'ont eu en principe rien à objecter à ce changement. Nous souhaitons vivement, en effet, de voir notre pays débarrassé au plus tôt des troupes d'occupation italiennes et nous aurions accepté avec la plus grande satisfaction cette décision de la Conférence, si elle n'avait été dictée par le désir de faire diversion à l'importante question de l'arbitrage.

Nous avons eu déjà l'occasion d'exposer ici à plusieurs reprises le point de vue général de notre peuple, ainsi que les titres particuliers de nos revendications nationales. Notre délégation, si l'on en juge d'après le feu croisé des informations publiées par la presse française, s'est tenue en somme au programme qui est le bien commun de tout Serbe, Croate et Slovène. La chose essentielle que nous demandons et que la Conférence ne pourra pas nous refuser, c'est la réalisation intégrale de notre union nationale. Le principe des nationalités, qui vient de triompher sur le principe opposé de l'Etat-Maitre, réclame impérieusement que toutes les parties de notre nation soient mises en demeure de jouir de la liberté et du droit de libre détermination. C'est en vertu de ce principe des nationalités, qui n'est autre chose que la reconnaissance de la volonté nationale de choisir son gouvernement, que nous nous opposons à toute mutilation de notre corps national.

Quelles sont les limites nationales de notre peuple aux trois noms? C'est ce que les délégués du Royaume uni ont exposé tour à tour devant la Conférence de la Paix. La Conférence est, notoirement, l'aéropage suprême pour toutes les questions nationales. Or, un tribunal doit, en premier lieu, pour juger objectivement et impartialement une affaire contestée, connaître les données du problème, c'est-à-dire les éléments essentiels dont se compose l'affaire qu'il a à juger. Aussi, nos délégués ont-ils tenu à fournir à la Conférence les renseignements nécessaires et l'ont-ils fait en toute franchise. En établissant de façon exacte le territoire sur lequel vit le peuple serbo-croate-slovène, la délégation de notre Royaume a accompli un acte de justice et de conscience nationale. Si cet exposé a porté aussi sur Trieste, l'Istrie et Gorica, régions considérées à tort comme patrimoine national italien, il faut en chercher la cause non pas dans une mégalomanie des Sudslaves, comme certains organes de l'opinion publique française l'ont légèrement avancé, mais uniquement dans le désir de notre délégation et de notre peuple tout entier de présenter tel qu'il est le problème adriatique.

Nous ne pouvons pas admettre que les décisions de la Conférence soient motivées par des arguments inexistantes. Nous exposons donc les faits tels qu'ils se présentent, sans nous soucier de la susceptibilité de personne. Un tribunal doit tout savoir et il juge ensuite selon sa conscience et sous sa responsabilité.

Le peuple serbe appuie ses prétentions sur un autre titre très important dont il serait extrêmement dangereux de ne pas tenir compte. La Serbie a été, dès le début de la guerre, et

bien avant, le seul rempart contre le germanisme. Situé au centre des Balkans, là où l'Orient et l'Occident se touchent, le pays serbe, après cinq siècles d'esclavage turc, s'est vu subitement menacé d'un autre esclavage, beaucoup plus grave, l'esclavage germanique. Il est regrettable que l'Europe n'ait pas encore saisi l'importance du rôle joué par notre nation, rôle décisif et dont dépendait le sort de l'Europe du Sud. Si la Serbie avait fléchi, si elle avait accepté sous n'importe quelle forme les prétentions germaniques, le Mittel-Europa aurait été réalisé sans la guerre et avant la guerre.

La domination germanique se serait établie de Hambourg à Bagdad et il n'y aurait plus aucune chance pour les démocraties occidentales de se libérer de l'étreinte et de la pénétration germaniques. Si l'on se rappelle la situation internationale à la veille de la guerre européenne et même à la veille des guerres balkaniques, on constate sans difficulté que c'est grâce à la résistance serbe que l'Europe a pu être sauvée. L'Italie, qui oppose tous les obstacles à notre union nationale, était alors dans la Triple-Alliance. La Roumanie était attachée également à la Triple-Alliance; la Bulgarie liée à l'Autriche-Hongrie par un traité secret; la Grèce, grâce au roi Constantin, beau-frère de Guillaume, prête à servir les intérêts de l'Allemagne; enfin, le roi de Monténégro, en relations secrètes avec son ami François-Joseph. Seule la Serbie se dressait toute droite, décidée à se faire écraser plutôt que d'ouvrir le chemin à l'impérialisme germanique.

On sait ce qui se passa ensuite. Les sacrifices faits par le peuple serbe pour le bien de l'Europe entière doivent être reconnus. La Serbie a le droit de le demander, surtout au moment où elle réalise l'unité de toute la nation serbo-croate-slovène, ce qui doit lui permettre de remplir, avec encore plus de résolution et d'énergie, le rôle de gardienne des portes d'Orient. Et nos revendications au nord, ainsi que celles en rapport avec les Bulgares, doivent être jugées à ce point de vue-là, qui est plus important encore pour l'Europe que pour nous-mêmes.

Le gouvernement italien n'a pas accepté l'arbitrage de M. Wilson proposé par notre délégation. C'est regrettable, mais cela ne diminue pas encore la foi profonde que nous avons en la Conférence, qui, consciente de son devoir et de ses responsabilités, nous rendra justice et donnera à notre Royaume les territoires faisant partie intégrante de notre sol national.

Les Italiens en Dalmatie

Les nouvelles qui nous proviennent du Royaume sont de plus en plus désolantes. L'avance des troupes italiennes en Dalmatie provoque un véritable orage d'indignation qui gronde d'un bout à l'autre de notre patrie.

Le gouvernement de Belgrade fait tous ses efforts pour calmer et rassurer le peuple. « Nous n'avons jamais, écrit le gouvernementale « Samouprava », ni dans les circonstances les plus tragiques, douté de la bonne volonté ni de la sincérité de nos grands alliés. Aujourd'hui, non plus, il n'y a pas lieu de s'inquiéter à ce sujet et nous devrions envisager les choses avec calme... Cependant, il est indispensable que le monde se rende compte du danger qui menace la paix de demain. Les paroles prophétiques du prince Gortchakov, qui disait que la Bosnie serait le tombeau de l'Autriche-Hongrie, devrait être un précieux avertissement à la jeune Italie qui prétend nous ravir la Dalmatie. C'est un devoir pour les Alliés d'avertir l'Italie, dans son propre intérêt et dans le nôtre aussi, devant l'abîme où elle se précipite ».

Une constatation de Lloyd George

A méditer par les Italiens

M. Lloyd George a prononcé, le 3 mars, à Londres, un grand discours dont le texte, pour des raisons non encore éclaircies, a été incomplètement reproduit par la presse française et italienne. Les passages principaux de ce discours se rapportent à la part prise par les petites nations dans la guerre et à celle qu'elles méritent dans la victoire. Nous tenons à corriger cette omission. Voici le texte exact du passage qui a été publié par le « Times » du 4 mars :

« Les petites nations, a déclaré M. Lloyd George, ont le droit de penser qu'elles ont eu une part dans la victoire, et non seulement une part, mais une grande part. La victoire n'aurait pas pu être obtenue sans les grandes puissances, la France, l'Angleterre, l'Amérique, l'Italie, mais considérez bien aussi l'œuvre des petites nations ! La Belgique a arrêté la puissance des légions germaniques jusqu'au moment où la France et la Grande Bretagne ont pu organiser leurs forces pour contenir l'armée allemande et la rejeter derrière ses frontières. Les Serbes, après avoir souffert l'écrasement de leur pays, réussirent à rejeter à leur tour leurs ennemis loin de la barrière des Balkans et commencèrent ce mouvement qui se termina par la désagrégation de l'Autriche et de la Hongrie. Les Tchéco-Slovaques arrêterent l'avance de l'Allemagne dans les plaines de la

Russie et la prièrent de blé, d'huile, de cuire et de toutes les matières essentielles pour la continuation de la lutte. La Grèce arriva au dernier moment et contribua à ce que la chance tourne de notre côté.

« Les petites nations ont le droit d'être fières de la part qu'elles ont prise dans la lutte. La défaite des puissances centrales a été, par elle-même, une indication déjà de l'esprit des nationalités. Considérez seulement l'Autriche. Il y a précisément quatre ou cinq ans qu'elle était un grand empire de plus de 52 millions d'habitants. Elle avait des armées fortes de millions d'hommes. Elle conquiert une partie de la Russie, elle poussa à travers les Alpes et écrasa les armées de l'Italie. L'Autriche avait employé toute sa puissance à étouffer les aspirations des petites nations qui vivaient dans le cadre de la monarchie des Habsbourg. Or, qu'est-il arrivé ? Pendant trois ans, l'Autriche put se maintenir, mais, finalement, le soulèvement de ses petits peuples l'abattit. La flotte autrichienne fut livrée aux Alliés par les Slaves du Sud. Les Tchéco-Slovaques ont aidé la Russie dans sa lutte contre les armées de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. C'est la Némésis qui a empêché la tentative d'étouffement de la vie des petits peuples d'Autriche-Hongrie. »

La question de l'Adriatique et le germanisme

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Conseil des Dix examine le point le plus sensible de notre problème national, la position du royaume sudslave dans l'Adriatique et la Méditerranée. A côté des grandes questions des frontières allemandes, du désarmement de l'Allemagne, de l'empêchement du retour d'agressions préméditées et du rétablissement d'une vie économique internationale, plus solide et plus juste, à côté du plus important problème du jour, celui de la Ligue des Nations, la question adriatique peut paraître insignifiante et d'un ordre secondaire. Et pourtant cette question est d'une importance vitale pour la paix future. Malgré sa forme en apparence locale elle n'intéresse pas moins toute l'Europe du Sud et toute l'Europe centrale. Elle forme la pierre de touche de la sagesse de la Conférence et de sa solution dépendra la valeur effective de toutes les mesures qui seront prises en vue d'empêcher des conflits armés. Et puisqu'il en est ainsi, on est bien en droit d'espérer que la Conférence ne négligera aucun élément du problème et qu'elle tâchera de trouver une solution qui, tout en étant conforme aux principes de justice, garantisse le mieux la paix et la sécurité dans ce coin dangereux de l'Europe. Pour y arriver, le Conseil des Dix ne doit pas oublier les velléités allemandes de tenir aussi la route de l'Adriatique ouverte à l'expansion et à la poussée germanique vers l'Orient.

Les cris italiens autour de Fiume, qui est un port slave et ayant une sphère d'action limitée, ont momentanément relégué au second plan la question de Trieste et du régime général dans l'Adriatique. Le vrai port dans l'Adriatique, c'est Trieste, qui, sans être sa perle, n'en est pas moins sa clé au point de vue commercial. Et ce qui est essentiel, à côté des Italiens et des Slaves du Sud, il y a les Allemands qui considèrent encore aujourd'hui, malgré leur défaite, le port de Trieste comme le débouché naturel germanique dans l'Adriatique. Jamais l'Allemagne ne renoncera de bon gré à ce débouché jugé indispensable

pour le développement du commerce allemand dans la Méditerranée. Elle avait déjà Trieste, lorsque la ville appartenait à l'Autriche-Hongrie, mais cela ne lui suffisait pas. Malgré la nouvelle ligne de chemin de fer construite avant la guerre pour relier directement Hambourg-Trieste, la politique allemande visait aussi Salonique et Constantinople. Trois issues sur la Méditerranée lui étaient nécessaires pour conquérir l'Orient. En les perdant maintenant toutes les trois, l'Allemagne bondira à la première occasion pour reprendre au moins Trieste, c'est-à-dire pour se frayer un passage vers l'Adriatique. L'empressement de l'Allemagne nouvelle de s'unir à l'Autriche allemande est très significatif sous ce rapport parce que c'est par l'Autriche que l'Allemagne atteindra le plus facilement l'Adriatique.

Trieste et toute l'Adriatique sont donc à défendre contre les Germains. Deux peuples riverains de l'Adriatique sont également intéressés à tenir l'Allemagne loin des ports adriatiques. Ils pourront y réussir à la seule condition de se trouver en accord parfait et d'unir toutes leurs forces pour la collaboration intime de cette œuvre de défense nationale. S'il n'y a pas d'accord entre eux, une situation sera créée tout à l'avantage des Allemands, une situation dangereuse dont la Conférence doit bien tenir compte. On sait que l'Italie seule n'est pas capable de garder l'Adriatique. Elle n'a pu la défendre ni contre l'Autriche, encore moins pourra-t-elle la défendre contre tout le monde germanique. Les Slaves du Sud seraient exposés à un danger d'extermination s'ils étaient seuls à barrer la route au germanisme. L'Italie n'a montré, avant la guerre, aucune envie de résister à la pénétration germanique. Pendant plus de trente ans, elle faisait partie de la Triple-Alliance pour éviter tout choc avec les puissances germaniques. Il est à craindre qu'un mouvement analogue ne se dessine de nouveau en Italie malgré la meilleure volonté des dirigeants actuels, et que l'on ne reprenne l'ancienne formule d'entente

avec les Allemands. Cette hypothèse, théoriquement, n'est pas exclue non plus, par rapport aux Sudslaves, quoique pratiquement elle peut être considérée comme irréalisable. Les Serbes sont à l'abri absolu d'une telle combinaison.

Nous considérons comme très dangereuse l'illusion de certains milieux alliés que pour arracher définitivement l'Italie à l'influence germanique, il faudra la satisfaire dans l'Adriatique dans la plus grande mesure possible. Il nous semble en effet qu'une telle politique pousserait plutôt l'Italie dans la voie contraire. Nous avons enregistré dans le n° 7 de « La Serbie » un article significatif du « Corriere della Sera » protestant contre les prétentions

territoriales slovènes qui empêcheraient les communications de l'Italie avec le monde germanique. Les délégués italiens à Paris sont également préoccupés de ces communications, ce qui est également très caractéristique.

La question adriatique demande une solution équitable pour les deux peuples, slave et italien. Il faut les satisfaire tous les deux au même titre, qui est celui de la nationalité. Dans les régions mixtes, des transactions, dans les régions ayant une population ethniquement compacte, application du principe des nationalités. C'est le seul moyen d'exclure l'Allemagne de Trieste et de l'Adriatique, qui ne sont que les portes d'entrée pour la Méditerranée. L. M.

UN ENTRETIEN AVEC M. VENIZÉLOS

Le grand Crétois, ami de la Serbie

Le 7 mars, je me suis rendu à l'hôtel Mercédès, siège de la délégation hellénique, pour me rencontrer avec M. Venizélos. Son Excellence m'accueillit avec sa bonne grâce habituelle et voulut bien se rappeler les divers articles parus dans la *Serbie* où j'ai parlé de la question hellénique.

C'est en 1913 que, pour la première fois, j'eus l'honneur de causer avec M. Venizélos. Je fus frappé par le charme intime et doux de sa parole, par la souplesse extraordinaire de son esprit clair et logique ainsi que par la sûreté de son jugement, et encore par une franchise peu habituelle aux hommes politiques qui sont au pouvoir. Chacune de ses paroles porte l'empreinte de la droiture de son caractère et d'une belle âme. Tant de qualités ne manquent pas de continuer à lui valoir la sympathie et l'admiration de ceux qui l'approchent.

— « Votre Excellence, lui dis-je, m'a fait l'honneur déjà de me recevoir lors du Congrès de Bucarest. Alors, vous aviez créé en dix jours un chef-d'œuvre politique. Avec M. Pachtich et Take Jonesco, vous aviez refait l'alliance balkanique sur une base nouvelle. Aujourd'hui, les affaires ne semblent pas marcher aussi vite ni aussi bien ».

— « L'initiative nous appartenait alors », répliqua le président.

— « Votre Excellence est un des principaux créateurs de l'acte de Bucarest où se manifesta la solidarité des trois Etats balkaniques. Monsieur le Président me permettra-t-il de l'entretenir à ce sujet et de lui demander quelles sont les raisons qui ont empêché les trois Etats alliés de se présenter à la Conférence en un seul bloc, et qui les ont amenés à y siéger séparément, ce qui, à notre avis fut une faute ? »

— « Pour moi, répondit M. Venizélos, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour écarter du chemin les difficultés et

concilier les points de vue serbe et roumain dans la question du Banat. J'estime en effet que celle-ci aurait dû passer au second plan et qu'on aurait obtenu davantage par des concessions réciproques et un accord, car nous aurions pu alors nous présenter ensemble à la Conférence. Malheureusement mes efforts n'ont pas abouti. Aujourd'hui encore certaines puissances pratiquent une politique aux vues étroites qui rend un accord difficile. Mais s'il n'a pas été possible de s'entendre avant que la Conférence ait décidé du sort des régions contestées, il est d'une nécessité absolue qu'au moins un accord intervienne au lendemain de la Conférence. Mon avis est donc que, quelle que soit la décision de la Conférence, les deux parties l'acceptent loyalement et la considèrent comme définitive.

Là-dessus, M. Venizélos se mit à parler des excellents rapports qui existent entre la Grèce et la Serbie et qui pourraient servir d'exemple comme relations de bon voisinage. Il insista sur l'accord que les deux pays voisins conclurent en 1913, grâce aux concessions réciproques qu'ils se firent.

Je saisis aussitôt cette occasion de demander à mon éminent interlocuteur ce qu'il en était des bruits répandus dernièrement dans la presse au sujet de rectification de frontière serbo grecque réclamée par la Grèce.

— J'ai déjà fait parvenir à votre gouvernement, me dit M. Venizélos, un démenti catégorique, en l'assurant que la Grèce ne songeait nullement à demander quoi que ce soit du côté de la Serbie. Je n'ai pas voulu faire une demande semblable en 1915 — alors qu'elle eût paru beaucoup plus naturelle — c'est-à-dire lorsque la Serbie réclama notre secours. A ce moment-là, sans présumer en rien d'une victoire qui aurait permis à la Grèce de réaliser ses aspirations, j'exigeai de mon pays d'entrer en guerre pour faire honneur à sa

signature. Je suis partisan de l'union la plus étroite entre nos deux pays qui, dorénavant, doivent marcher ensemble. Aussi faut-il resserrer chaque jour davantage les liens existant, en établissant entre nous de nouvelles relations économiques, financières et intellectuelles. Il faut faire dans ce sens une active propagande dans les deux pays et créer des conditions favorables à la réalisation d'une union postale, de transports et, un jour même, d'une union douanière. Il faut instituer des commissions pour l'étude de toutes ces questions et l'élaboration de projets.

Je demandai à ce propos à M. Venizélos ce qu'il pensait de l'idée de la création d'un ou de plusieurs établissements de crédit par les banques helléniques dans les principaux centres de notre nouvel Etat.

Son Excellence répondit que cette idée lui paraissait heureuse et réalisable.

Je la questionnai également sur la possibilité du ravitaillement de notre royaume par la flotte marchande hellénique. M. Venizélos me fit alors l'exposé de la situation navale de la Grèce.

Notre tonnage, dit-il, qui, en 1917, était de 860,000 tonnes, se trouve réduit, du fait de la guerre, à 200,000 tonnes. Encore s'il était à nous, nous serions à même de vous secourir, mais la plus grande partie en a été réquisitionnée pour les besoins des Alliés. Il ne nous reste que 60,000 tonnes qui suffisent à peine au ravitaillement de la Grèce.

J'en vins à la question de l'existence d'un accord entre l'Italie et la Grèce pour une action commune à la Conférence, accord dont il a été fait mention il y a quelques semaines dans la presse. M. Venizélos m'affirma qu'un tel accord n'existe pas et qu'il avait immédiatement démenti cette nouvelle lancée par la voie de Stockholm.

Notre conversation porta ensuite sur les revendications helléniques. Très modérées et très légitimes, ces revendications ne dissimulent aucune visée de conquête sur des terres étrangères. En Epire, notamment, la Grèce ne réclame que les régions s'étendant jusqu'au fleuve Ichimara, à peu près à 30 km. au sud du promontoire qui couvre Valona. La ville d'Argyrocastro y est comprise.

On sait que la partie de l'Epire du Nord réclamée par la Grèce comprend une population d'environ 200,000 habitants, dont 120,000 Grecs et 80,000 Albanais inextricablement mêlés et qu'il serait impossible de séparer géographiquement pour les incorporer, les premiers, à l'Etat grec, les seconds à l'Etat albanais.

La Grèce déclare que cette population mixte doit nécessairement lui revenir, car il serait contraire à toute équité de soumettre une majorité de civilisation supérieure à une minorité de civilisation inférieure. Elle doit revenir à la Grèce d'autant plus que l'Albanie ne saurait vivre comme Etat indépendant ni sans tutelle

étrangère. La conscience nationale de ces régions est très éveillée et son attachement à l'hellénisme ne fait pas de doute. Après les guerres balkaniques, l'Epire du Nord ayant été englobée, en vertu du protocole de Florence, dans l'Etat albanais et la Grèce ayant retiré ses troupes, les habitants formèrent un gouvernement provisoire et refusèrent de se soumettre à l'administration albanaise.

D'ailleurs il a été stipulé, lors de l'occupation de Valona par l'Italie, que dans le cas où cette occupation deviendrait définitive, celle de l'Epire du Nord par la Grèce le deviendrait également.

M.-D. Marincovitch.

La Conférence de la paix

Quatrième lettre

Malgré le départ du président Wilson, les travaux de la Conférence de la paix n'ont subi aucun ralentissement. La dernière semaine fut particulièrement intéressante pour notre peuple, car la Conférence s'est occupée officiellement et officieusement, de nos revendications nationales.

Ce fut d'abord la proposition d'arbitrage. Par cette proposition, la délégation du Royaume serbo-croate-slovène voulait faciliter la tâche de la Conférence en laissant à un juge impartial et désintéressé, le soin de trancher la question difficile de la délimitation italo-slave. Mais la proposition serbe a rencontré la plus vive résistance auprès de la délégation italienne et pour faire plaisir à l'Italie, la presse française, en sa majorité, s'est prononcée, elle aussi, contre ce moyen amical de résoudre le problème. Il est vrai que nous avions fait preuve d'une maladresse inexcusable dans la manière dont nous avions amené cette question. Nous n'avions pas préparé l'opinion. Et une fois notre proposition faite, nous n'avons pas éclairé le public sur sa portée exacte et son sens véritable.

D'autre part, la censure française, pour des raisons incompréhensibles, avait arrêté les lettres adressées par notre délégation à MM. Wilson et Clemenceau, de sorte que la proposition de l'arbitrage a été rendue publique alors que M. Wilson s'était déjà embarqué pour l'Amérique. La lettre à M. Wilson n'a pas été publiée jusqu'à présent.

Après le départ de M. Wilson, le bureau de la Conférence communiqua à la presse la proposition serbe et décida, contrairement aux dispositions prises précédemment, de procéder immédiatement à l'examen des revendications sudslaves. Et, effectivement, la délégation serbe reçut, le lundi 17 février, une invitation à se présenter le lendemain, mardi, à trois heures de l'après-midi, devant le Conseil des dix. L'invitation ne portait aucune mention relative à l'objet de la convocation. Toutes les suppositions étaient permises. On pensait cependant que la proposition ne se rapportait qu'à la proposition d'arbitrage. Toutefois, les délégués se préparèrent, à tout hasard, à faire un exposé global des revendications serbo-croate-slovènes. Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par MM. Pašić Trumbić et Vesnić à M. Clemenceau, le Conseil des cinq grandes puissances entendit d'abord M. Sonnino seul, qui se leva pour déclarer, au nom de l'Italie, qu'il n'acceptait pas l'arbitrage. Le texte de la déclaration de M. Sonnino n'a pas été publié. Aussi ne sait-on pas exactement les raisons par lesquelles les Italiens ont tenté de justifier leur refus de se soumettre à un arbitrage. Si l'on compare les diverses versions données par la presse française, l'Italie aurait avancé deux motifs, l'un purement formel, destiné à cacher la cause réelle, l'autre essentiel et qui est très clair. La raison formelle des Italiens, c'est

FEUILLETON

LES LIVRES

Hugo BALL : *Zur Kritik der deutschen Intelligenz*. (Berne, Der Freie Verlag, 1919, 327 p., 10 francs).

Je regrette que, dans les circonstances actuelles, « La Serbie » ne dispose pas d'assez d'espace pour me permettre de parler de ce livre autant qu'il le mérite; mais je me hâte d'ajouter que même le compte-rendu le plus détaillé ne saurait remplacer la lecture de l'ouvrage lui-même. Car c'est un livre que devraient lire et méditer tous ceux qui possèdent l'allemand, et qu'il faudrait traduire en d'autres langues.

Il nous montre ce mobile collectif qui a poussé l'abîme un peuple jadis grand et a infligé de si horribles blessures au monde tout entier.

Le volume est dédié « aux guides de la révolution morale ». D'après la préface, son but est d'étendre la question des culpabilités de cette guerre à l'idéologie des castes et des classes qui ont rendu possible ces gouvernements centraux qui, eux, ont poussé à la guerre. « L'idée de l'Etat allemand a détruit la pensée allemande. C'est donc contre tout ce qui a développé cette idée de l'Etat allemand que sont dirigées les accusations de l'auteur. L'introduction, qui traite « des principes d'un parti intellectuel, liberté et sanctification », précède ces chapitres : 1. Thomas Münzer contre Martin Luther, 2. La philosophie protestante et les idées de liberté de la Révolution Française, 3. Franz von Baader et la renaissance chrétienne en France et en Russie, et 4. La conspiration germano-juive pour la destruction de la morale.

Le volume se termine par d'abondantes annotations et un index.

M. Ball est profondément convaincu que seule une renaissance morale peut relever le peuple allemand et que cette renaissance

doit commencer par une franche confession de la culpabilité allemande dans cette guerre. Pour conduire son peuple sur le chemin du repentir, il l'engage à examiner sans préjugés son propre passé et à se persuader que, depuis longtemps, il a grossi de façon tendancieuse la valeur de ceux de ses hommes célèbres qui l'invitaient à affirmer brutalement ses instincts égoïstes, tandis qu'il a relégué au second plan ceux qui voulaient le vivifier par l'Esprit. Ceux-ci furent oubliés ou, ce qui revient au même, condamnés à une survivance purement nominale dans de vieux bouquins et sur les rayons des grandes bibliothèques, sans qu'ils eussent aucune influence sur la vie; ceux-là, au contraire, étaient adorés tous les jours. Et les Allemands ne se contentaient pas de subir eux-mêmes le joug de ces tyrans spirituels; ils s'efforçaient de l'imposer à l'humanité tout entière. De là, l'isolement moral de l'Allemagne moderne, isolement dont M. Ball voit les origines dans Luther et le luthéranisme. Le protestantisme allemand, le luthéranisme, ce n'est pas une religion, dit M. Ball, c'est une philologie, et Luther est un défiliste de la morale. Avant le Concile de Worms, il gagne nos sympathies, comme, avant Marceau, Napoléon gagna celles de ses contemporains les plus épris de liberté; mais après Worms, Luther devient l'ennemi du peuple, l'organe du syndicat des princes allemands.

M. Ball l'écrase sous nos yeux en nous dépeignant son conflit avec Thomas Münzer. Le portrait que l'auteur nous trace de celui-ci rappelle, par le sujet aussi bien que par la vigueur et la lucidité de l'historien, celui que Mommsen donna de Gaius Gracchus: il mérite de figurer dans les manuels d'histoire où, jusqu'à présent, l'idéalisme de Münzer s'éclipse totalement devant la robuste médiocrité de Luther qui « trahit Dieu pour la Force ».

Cette découverte inspire à notre auteur une critique tranchante de la philosophie et de la littérature classique allemandes. Exaspéré de voir systématiquement dissimulés ou passés sous silence, aux dépens des grands hommes des autres nations, les défauts des penseurs et poètes allemands, M. Ball s'est mis à analyser ces défauts avec une rare perspicacité. Et nous dirons que comme correctif d'une admiration exclusive, c'est utile, quoique cela puisse donner lieu à des injustices en sens inverse; car on ne saurait oublier que les

Allemands ne sont pas les seuls qui soient disposés à exagérer le mérite moral et intellectuel de tout ce qui est à eux!

C'est surtout envers Kant que M. Ball se montre trop sévère. Certes, Schopenhauer exagère, lorsqu'il dit que Kant a fait à la philosophie l'opération de la cataracte (pour ajouter que lui, Schopenhauer, nous a fourni les lunettes nécessaires après cette opération). C'est une injustice envers ceux qui, avant Kant déjà, travaient aussi clair que lui. Diminuons un peu la gloire immédiate de la « Critique de la Raison pure », d'ailleurs le moins bien écrit de tous les ouvrages de Kant. Ses autres livres n'en méritent pas moins pleinement leur renommée. Est-ce la faute à Kant, si ses compatriotes ont totalement défiguré le sens de son « impératif catégorique »? Celui-ci signifie, chez Kant, un empire complet de l'esprit sur les appétits sensuels. La nation allemande l'a changé en obéissance aveugle envers l'Etat-Major Général qui, à son tour, n'aspire qu'à des buts matériels. Ce que M. Ball blâme surtout chez Kant, c'est qu'il se soumit au fameux « Kabinettsorder » du roi de Prusse, qui lui imposa l'ordre de se taire, dorénavant, sur les questions religieuses. Ce n'était pas le l'héroïsme, tant s'en faut; mais on n'en peut pas conclure que Kant eût obéi de même si on lui avait demandé de révoquer ses écrits. Déjà vieux et affaibli, il se tut jusqu'à la mort du roi, mais quant à révoquer, nous n'avons pas le droit de douter qu'il n'eût agi comme Christian Wolff, ou comme les frères Grimm qui, avec quelques-uns de leurs collègues, refusèrent de prêter serment au roi, parce qu'il s'était montré parjure au sien. Ce n'est pas que l'Allemagne n'ait pas eu de caractères sublimes; mais les épigones les ont oubliés.

De cet oubli, M. Ball fait surgir Franz Baader (je dois avouer mon incompetence à son égard), ainsi que Wilhelm Weitling simple artisan, qui est devenu le fondateur du communisme chrétien en Allemagne. Mais, sur ces ailes, deux roitelets juifs se sont élevés à la gloire mondiale: Karl Marx et Ferdinand Lassalle. On sait — mais pas assez — que Marx avait calomnié Michel Baoumine en l'accusant d'être une espèce d'Azov du tsar Nicolas I. Or, M. Ball démontre que Marx fut bel et bien l'agent du roi de Prusse et qu'alors déjà, le gouvernement prussien savait s'entretenir, par l'intermédiaire d'un tiers, avec les agents de cette

qu'ils n'estiment pas nécessaire de modifier la procédure ordinaire adoptée pour toutes les questions soumises à la Conférence de la paix.

Ici, nous ferons remarquer que les Italiens se sont contredits le même jour et dans la même séance. En effet, lorsque les délégués de notre Royaume eurent terminé leur exposé, M. Sonnino, se basant sur le caractère exceptionnel du problème adriatique, se borna à déclarer que la question adriatique était une question spéciale dont on ne pouvait charger aucune commission.

Ainsi, lorsque nous proposons l'arbitrage, les Italiens se prononcent contre lui, en invoquant la procédure générale. Et lorsqu'il s'agit de confier à une commission particulière l'examen de ce même problème adriatique, l'Italie estime qu'on se trouve en présence d'un cas particulier qui demande une procédure à part.

Le second argument, l'argument réel avancé par la délégation italienne, ce serait, d'après le « Petit Parisien » (M. Campolongo), que l'Italie ne peut pas accepter un arbitrage « au sujet de questions pour la solution desquelles elle a fait, pendant trois ans et demi, une guerre très dure ». D'après « l'Echo de Paris », le gouvernement italien ne peut admettre « qu'une question vitale pour lui soit décidée en dehors de lui par l'arbitrage d'un tiers ». Cette manière de voir est très dangereuse. Elle rappelle, d'une part, les arguments allemands invoqués contre l'arbitrage obligatoire et, de l'autre, elle est de nature à compromettre sérieusement l'autorité de la Conférence. En effet, la Conférence est souveraine pour toutes les questions vitales ou non. Et si l'Italie estime que les questions considérées par elle comme vitales doivent être résolues suivant les désirs italiens, c'est un point de vue auquel la Conférence ne peut pas se ranger.

La question de l'arbitrage éliminée, on procéda, dans la même séance, à l'examen des revendications serbo-croato-slovènes. Le premier qui parla fut M. Vesnitch, qui obtint, ce jour-là, un grand succès. Il avait la mission d'exposer, d'une façon générale, notre position dans la guerre mondiale. M. Vesnitch s'est acquitté de sa tâche avec l'autorité d'un homme d'Etat compétent et la franchise sereine du fils d'un peuple qui a tout sacrifié pour la victoire du droit et de la justice. Après M. Vesnitch, M. Trumbitch parla plus particulièrement de la frontière occidentale et du littoral slave. Enfin, M. Zolger exposa la situation ethnographique, géographique et politique de la partie de notre territoire qui touche aux pays allemands.

Lorsque nos délégués eurent terminé leur exposé, une discussion s'engagea au sujet de la procédure à suivre pour l'examen plus approfondi de nos revendications.

Au sujet de cette séance, le communiqué officiel du 18 février dit : « L'étude des questions de frontières intéressant les Serbes, Croates et Slovènes, en dehors de celles avec l'Italie, a été renvoyée à la Commission déjà chargée des affaires roumaines ».

Cette formule laconique ne signifie pas grand-chose. Signalons cependant le fait que le Bureau de la Conférence, soit par négligence, soit intentionnellement, parle, dans la première partie du communiqué, non du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, ni même du Royaume de Serbie, mais des Serbes, Croates et Slovènes. Il ajoute : « Les délégués ont entendu les représentants des Serbes (Vesnitch), des Slovènes (Zolger) et des Croates (Trumbitch), dans l'exposé de leurs revendications ». Et c'est là une inexactitude. Les trois délégués de notre Royaume n'ont pas parlé au nom des branches particulières de notre peuple, mais bien au nom de notre Etat. Ces petites suggestions et appuyées par les Italiens ne nous émeuvent pas outre mesure.

Ce qui est regrettable, c'est que le communiqué de la Conférence ne s'exprime pas plus amplement sur la demande de M. Sonnino de réserver un caractère particulier à la question adriatique. Pour avoir des éclaircissements sur ce point-là, des journalistes se sont adressés à

M. Tardieu, à sa réception du jeudi. Ils lui ont demandé dans quel sens il fallait entendre exactement la décision de la Conférence de réserver la question adriatique. M. Tardieu a répondu que le Conseil des dix réservait cette question, comme un problème éminemment politique, pour le résoudre lui-même, sans se servir d'aucune commission d'étude. On lui demanda alors si cela signifiait que le Conseil des dix ne se proposait pas d'étudier cette question en détail. M. Tardieu répondit que le Conseil des dix prendrait certes tous les renseignements nécessaires avant de décider.

Un journaliste voulut savoir ensuite ce que M. Sonnino avait déclaré en demandant que la question de la frontière italo-sudslave fût réservée à la Conférence. M. Tardieu dit qu'il n'était pas en mesure de répondre à cette question, les débats de la Conférence étant secrets. A la question d'un journaliste, si le traité roumain resterait lui aussi en vigueur au cas où le traité de Londres serait reconnu, M. Tardieu répondit que, juridiquement, la situation n'était pas la même, car la Roumanie avait conclu la paix en 1918, ce qui virtuellement, avait annulé le traité de Bucarest conclu en 1916, le 16 août. Cette question en provoqua immédiatement une autre, à savoir si la Conférence avait eu jusqu'ici l'occasion de s'occuper du traité de Londres et de décider si et dans quelle mesure ce traité était obligatoire pour elle. M. Tardieu répondit négativement. La Conférence, comme telle, ne s'était pas encore occupée du traité de Londres.

En présence de ces divers faits, l'impression générale que l'on a c'est que l'Italie a trouvé de l'appui pour sa thèse, ou, autrement dit, que la position de notre Royaume par rapport à la question adriatique est très grave.

Paris, le 20 février.

POLITICUS.

Cinquième lettre

L'attentat contre Clemenceau, et l'absence de Wilson, Lloyd Georges et Orlando de Paris, ont nécessairement influencé les travaux de la Conférence, de sorte que seules les questions de moindre importance ont été l'objet des réunions du Conseil des dix. Une réaction s'est produite aussitôt, due principalement aux nouvelles alarmantes venant d'Allemagne, ce qui a déterminé les grandes puissances à accélérer tous les travaux, surtout ceux des commissions et à procéder immédiatement à l'élaboration des préliminaires de paix qui seront imposés à l'Allemagne. Cette décision présente de gros avantages pour autant qu'elle hâtera la paix définitive, mais elle comporte aussi des risques en ce qui concerne la solution de certains problèmes interalliés qui exigent un examen approfondi et qu'il ne faudrait pas trancher à la légère. Nous pensons surtout à la question adriatique qui a une importance vitale non seulement pour notre Royaume, mais pour toute l'Europe.

Il est à remarquer cependant que la Conférence ne s'est pas occupée encore de la question italo-sudslave. On l'a abordée une ou deux fois pour l'écartier aussitôt et réserver les débats plus tard. Pourtant, on s'occupe de cette question derrière les coulisses où les Italiens déploient une propagande acharnée contre nous, en cherchant à nous présenter comme « austrophiles » et « soutiens » de l'Autriche-Hongrie. Les gens crédules oubliant que l'Italie faisait partie de la Triple-Alliance et que c'est elle qui jusqu'au dernier moment, se refusa à envisager le démembrement de l'Autriche, tombent assez souvent dans le piège tendu, ce qui explique les allusions faites ces derniers temps contre les Croates et Slovènes dans la presse française, allusions inspirées par la propagande italienne. Un autre courant artificiellement dirigé contre nous, c'est la tendance des peuples latins de se rapprocher pour former un bloc éventuel contre l'Amérique et l'Angleterre. L'Italie est particulièrement intéressée à la formation d'un tel bloc pour pouvoir sortir de l'isolement dans lequel elle se trouve par suite de sa politique nettement

impérialiste. Elle s'accroche donc à la France dans le désir de mettre à la remorque du programme national français, dicté par des nécessités vitales de défense légitime, son programme adriatique balkanique, héritage sinistre de la Triple Alliance. Ce calcul est mauvais et malveillant, parce que les Slaves ne sont et ne furent jamais ennemis des Latins. Ensuite, il est plus qu'improbable qu'une fissure puisse se produire entre la France et les puissances anglo-saxonnes. La suggestion italienne est contraire aussi à la conception de la Ligue des Nations. Et ce qui est plus important, si la paix de Wilson ne donnait pas les garanties suffisantes contre le retour d'une agression allemande, ce n'est pas avec les peuples latins seuls que la France devrait s'allier, mais avec tous les Etats qui ont combattu contre l'Allemagne. Sans dédaigner le concours italien, il est permis de dire que la barrière slave de Danzig à l'Adriatique constitue la meilleure digue contre la poussée germanique. Il en résulte un intérêt évident pour l'Europe de fortifier et de raffermir cette barrière et non pas de l'affaiblir et de la miner par des arrangements de valeur précaire. La diplomatie italienne, tout en travaillant pour l'union latine, ne cesse pas cependant de prendre des contre-assurances à Londres, où elle offre ses services pour la protection des intérêts britanniques dans la Méditerranée. Ce jeu des diplomates complique la question adriatique et lui donne l'aspect d'un problème de prestige international. L'Italie attend aussi de voir comment sera résolue la question de partage des provinces non-turques de l'Empire ottoman et quel sera le morceau attribué à l'Italie. Tout ceci explique l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons et les sentiments d'angoisse qui nous envahissent en présence de ces éléments impondérables dont on veut faire dépendre la solution définitive du problème adriatique.

Au lieu de simplifier la question de délimitation avec l'Italie, on la complique. La tendance italienne est de nous pousser à entrer dans le jeu de combinaisons aussi futiles que contraires à la grande pensée de Wilson sur la Société des Nations. Les Italiens voudraient nous obliger à déplacer le problème adriatique du terrain du principe des nationalités pour le jeter dans la mêlée des intérêts adverses des grandes puissances. Nous ne sommes pas moins forts dans cet autre domaine, car notre lutte contre le germanisme illustre bien le caractère de notre politique future. Néanmoins, nous ne sommes pas disposés à suivre les suggestions italiennes et nous tenons ferme dans notre décision de persister jusqu'au bout et malgré tout dans la défense de nos droits légitimes. La base de nos revendications nationales est la volonté de notre nation exprimée dans l'effort surhumain fait par le peuple serbe dans la guerre mondiale. Notre chemin est celui de la justice et aucune intrigue ne nous en fera dévier.

Il y a plusieurs indices que nos revendications ne seront pas reconnues ni du côté roumain, ni du côté italien. Pour le Banat, la Roumanie semble avoir réussi à nous prendre des régions chères à tout Serbe et n'étant d'autre part en aucune connexion avec la Roumanie. Dans la Batchka septentrionale et centrale, nos prétentions ne nous sont pas non plus assurées. En ce qui concerne l'Adriatique, M. Tardieu a déclaré à la dernière réception des journalistes que le traité de Londres est malgré tout obligatoire pour la France et la Grande-Bretagne et qu'il formera la base de la discussion sur les frontières. Le moment critique est venu et notre nation doit rassembler toutes ses forces pour affronter avec dignité et sang-froid la situation difficile dans laquelle nous nous trouverons si la Conférence fait droit aux demandes injustes et illégitimes de la Roumanie et de l'Italie. De graves déceptions sont probables et il est à espérer qu'elles n'ébranleront pas la foi profonde que tous les Serbes ont dans l'esprit de justice de leurs grands alliés.

Paris, le 2 mars 1919.

POLITICUS.

Le discours de M. Orlando

Du grand discours prononcé le 1er mars par M. Orlando à la Chambre des Députés italienne, nous reproduisons ici les deux passages essentiels, qui ont trait à la politique étrangère de l'Italie :

« En ce qui concerne les agrandissements en territoires non nationaux, a déclaré M. Orlando, nous avons accepté très volontiers le principe qui exclut le système de soumission et d'asservissement de peuples étrangers, et y substitue le devoir international, c'est-à-dire la mission pour les pays plus civilisés de s'occuper des peuples moins avancés et incapables encore de former des Etats indépendants. Ces pays le feront dans l'intérêt exclusif de ces peuples, non pas en vertu d'un droit personnel quelconque, mais bien du mandat qui leur sera conféré par la Société des Nations. L'Italie, qui peut se réclamer avec une fierté légitime, d'un haut degré de civilisation, a revendiqué le droit qui lui a été reconnu, d'apporter sa contribution à cette œuvre de progrès international. »

« Quant à ses aspirations nationales, l'Italie a cru et croit encore fermement en leur justesse, parce qu'elle ne demande rien de plus, mais ne pourrait admettre moins que de s'adjointre les terres et les peuples de glorieuse tradition italienne et de s'enfermer, pour son intégrité et sa défense, dans les frontières que la nature même lui a assignées, faisant d'elle le pays le plus clairement configuré et le peuple le plus fondu au point de vue ethnique de tous les peuples d'Europe. »

M. Orlando, après avoir caractérisé ainsi la politique générale de son pays, passa aux choses concrètes, disant du traité de Londres qu'il est la preuve de l'esprit conciliant de l'Italie et demandant, par surcroît, Fiume, la « perle de l'Adriatique ».

Il a terminé son discours en exprimant l'assurance que l'Italie défendrait son droit, non pas avec intransigeance, mais avec une résolution ferme.

Il est facile de remarquer le manque de cohésion entre ce programme vague, équivoque, en partie franchement impérialiste, et les principes qui ont conduit les armées alliées à la victoire. Nous ne nous permettrons pas de qualifier de folles les prétentions italiennes, ne tenant pas à imiter l'honorable ministre-président italien, qui a bien voulu caractériser de cette façon la demande que nous avons faite que l'on respecte la volonté des peuples. Nous constatons seulement que M. Orlando n'a rien dit de l'union serbo-croato-slovène, union que son gouvernement proclamait légitime au mois de septembre dernier, et que ce même gouvernement se refuse à reconnaître aujourd'hui. Encore moins a-t-il parlé de la proposition d'arbitrage faite par notre délégation dans un esprit d'extrême conciliation. Est-ce que M. Orlando considérerait cette prétention serbe comme une folie, elle aussi ?

En revanche, M. Orlando a endossé tout le programme de Sonnino, véritable tissu d'éléments naturels, géographiques, historiques, stratégiques et autres, et c'est avec ce programme-là qu'il entend convaincre le monde que l'Italie ne sera pas intransigeante !

sorte : avec Lassalle, par l'intermédiaire de la comtesse Hatzfeld, avec Marx — lorsque celui-ci séjournait à Londres — par celui de Lassalle.

C'est là un fait capital qui devrait être universellement connu et qui explique suffisamment pourquoi le gouvernement allemand ne craignait pas les Scheidemann et consorts, le 4 août 1914. Quant à la « philosophie » de Marx V, M. Ball a trouvé le mot admirable de « philosophie de marchandises » (Warephilosophie).

La culpabilité allemande dans cette guerre est donc née d'un concubinage entre le luthéranisme et le marxisme. Il faut cependant insister pour empêcher toute tentative éventuelle des cléricaux catholiques ou orthodoxes d'exploiter cette affirmation en faveur de leur secte : l'idée d'une Eglise selon les vœux de M. Ball est une communauté religieuse libre qui n'est réalisée par aucune des Eglises hiérarchiques. C'est surtout l'idée de l'universalité, de quelque chose en quoi tous les hommes de bonne volonté pourraient être d'accord, qui attire M. Ball ; c'est pourquoi il emploie, quelquefois, le mot « catholique » dans son sens premier, dans le sens de l'universalité. Dans son amour d'universalité, il sait sentir et exprimer, d'une manière tout-à-fait exceptionnelle en nos jours de haine, toute vertu, toute grandeur qui se trouvent dans des nations étrangères. Rarement on vit notamment une sympathie aussi profonde pour la Russie ; et c'est par des citations d'opinions de Dostolevski sur les Allemands, que ce beau livre s'ouvre et se termine. Mais il n'appartient à aucun peuple de s'attribuer la mission de sauver le monde : le but auquel tendent toutes les pensées de M. Ball, c'est le salut de la Société tout entière et de chaque individu qui est en elle, fut-ce le plus inconnu, le plus humble.

Le livre de M. Ball est écrit avec l'érudition de la bonne vieille école allemande, avec une clarté française, avec une simplicité et une concision russes et avec ce sens de la réalisation pratique d'un bien public, qui est propre aux vrais philanthropes anglo-saxons. L'idée du « Weltbürgertum » que les classiques allemands ont tant aimée, M. Ball la réalise en lui-même : c'est un vrai citoyen du monde.

Milovan GRBA.

La civilisation des Serbes de Hongrie

Par St. STANOJEVITCH,

professeur à l'Université de Belgrade.

(Suite.)

Ils cultivèrent les premiers les sciences et les belles-lettres. Ils furent parmi les philologues serbes les premiers et les plus célèbres (Djovna Danitchitch, Novi Sad, Batchka), parmi les historiens (J. Rouvaratz, originaire de Slanramène, Srem). La Voïvodina fournit également les meilleurs poètes lyriques (J. Jovanovitch, Novi Sad, Dj. Yakovitch, Cergna, Banat) comme les plus fameux auteurs dramatiques (J. Popovitch, Verechalz, Banat; Dj. Trifkovitch, Novi Sad), et des novellistes (Bogoboi Atanovitch, Novi Sad). Toute cette élite était originaire de la Hongrie. Elle donna aussi le jour aux premiers prédicateurs serbes (Nikanor Grouitch, T. Jivkovitch).

Le Duché serbe (la Voïvodina) est de plus le berceau de l'art serbe. Déjà au XVIII^e siècle, le peintre Zacharie Orféline y acquiert une véritable renommée, et, au XIX^e siècle, les Serbes de Hongrie produisent toute une pléiade d'excellents peintres. De nos jours encore deux des meilleurs peintres serbes qui sont encore en vie sont deux Banatins, l'un P. Jovanovitch, de Verechalz, l'autre Ou. Préditch, de Dolovo.

Les meilleurs interprètes sur la scène serbe sont des Serbes de Hongrie et les interprètes femmes surtout. La musique serbe aussi y a vu le jour (K. Stankovitch), ainsi que les premières expositions artistiques.

Toute l'instruction publique et toute la civilisation serbe sont donc parties de la Voïvodina. Les premières écoles y furent ouvertes, comme y furent créées les premières imprimeries, la science

serbe y a pris naissance et la littérature y a grandi, la journalistique serbe et les beaux-arts s'y sont développés, et Novi Sad fut longtemps appelé avec orgueil l'Athènes serbe.

Même à une époque postérieure à celle où Novi Sad fut le centre de la vie intellectuelle serbe, lorsque, à la fin du XIX^e siècle, Belgrade le supplantait sous ce rapport, Novi Sad ne resta pas moins jusqu'à nos jours avec sa Malitza, son théâtre, le lycée, etc., le second centre intellectuel et civilisateur du peuple serbe. Après Belgrade, Novi Sad imprime encore le plus grand nombre de livres serbes ; il y paraît aussi, après Belgrade, le plus grand nombre de périodiques et la majeure partie des intellectuels y ont fixé leur résidence.

Le Duché serbe (Voïvodina) n'est donc pas seulement le berceau de la civilisation serbe moderne, mais il est encore, par son importance et sa puissance dans cette voie, le second centre serbe. Maintenir ce rang ne fut pas chose aisée, car la malheureuse population serbe en Hongrie eut toujours à lutter pour son existence et à vaincre des conditions exceptionnellement pénibles.

Cependant son importance s'affirme encore plus grande dans l'histoire de la pensée nationale et dans celle du nationalisme serbe. La Voïvodina est, en effet, le représentant typique du nationalisme serbe. Le plus grand idéal que nourrit la population de la Voïvodina serbe est sans conteste la pensée serbe. Tout est bon et beau qui est serbe, tout est brave et noble. Mais ce n'est point là du patriotisme chauvin ni impérialiste. Tolérant pour tout ce qui est étranger, respectant tout ce qui vient du dehors et qui est bon et digne de respect, le peuple serbe en Hongrie aime ce qui est serbe comme la mère aime son enfant avec tous ses défauts, toutes ses imperfections et ses lacunes.

Et un tel patriotisme et le nationalisme ainsi conçus rayonnèrent de la Voïvodina dans tous les autres pays serbes et, avec le temps, s'implantèrent partout.

(A suivre.)

Exposé de M. Vesnitch devant la Conférence

Nous avons publié, dans le dernier numéro, l'exposé de M. le docteur Anté Troumbitch, ministre des affaires étrangères, devant la Conférence. Nous publions aujourd'hui un résumé de l'exposé de M. Vesnitch, notre ministre à Paris:

M. Vesnitch attire d'abord l'attention sur les origines de la guerre. Cette question a déjà été traitée publiquement. Néanmoins, il lui paraît nécessaire d'affirmer à nouveau devant la Conférence que la cause réelle de la guerre a été la tendance d'expansion allemande vers l'Asie-Mineure, dans le but d'arriver ensuite à la domination du monde. Dans son mouvement d'expansion, l'Allemagne a rencontré sur son chemin un certain nombre d'obstacles. Le premier d'entre eux fut le peuple serbe.

Déjà après 1848, mais surtout après 1878, Vienne, inspirée par Berlin, a cherché à mettre sous sa domination tous les Serbes qui n'étaient pas inclus encore dans la monarchie dualiste. Une des étapes de cette poussée vers l'Orient fut marquée par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. La guerre balkanique fut un de ces autres moments critiques; la Serbie en sortit victorieuse et devint le point d'attraction de tous les peuples yougoslaves: l'enthousiasme qui régna alors en Bosnie, en Croatie, en Slavonie et dans le Banat fut encore plus grand que celui de la Serbie proprement dite. Tous ces événements ne sont pas restés inaperçus des politiciens du Ballplatz, et il fut alors décidé d'assurer l'avenir dans le plus bref délai. Ce fut incontestablement cette raison qui rendit vains tous les efforts des puissances libérales de l'Europe dans le but d'amener un dénouement pacifique par les moyens diplomatiques dans les différends avec les nations de l'Europe centrale. Celles-ci étaient résolues à briser l'obstacle et à reprendre leur marche vers l'Orient dans le plus bref délai possible. Il fut impossible de les arrêter et ce fut la grande guerre.

Dès le premier jour des hostilités, les troupes de la Monarchie dualiste composées de Serbes, Croates et Slovènes, cherchèrent à gêner de toutes façons l'action des Puissances centrales. A défaut d'autres moyens, elles se rendirent par masses sur les fronts russe et serbe, et plus tard sur le front italien. Les Slaves du Sud avaient compris qu'il s'agissait là pour leur nation d'une guerre d'extermination. Encouragés par les promesses des grandes puissances démocratiques, spécialement par la déclaration que la guerre déciderait de la libération des peuples opprimés, les Yougoslaves contribuèrent le plus qu'ils purent à la victoire des Alliés. Aussi entretiennent-ils maintenant le ferme espoir que leur attente ne sera pas déçue et que, les promesses faites, les Alliés victorieux les tiendront. Ils sentent qu'ils méritent qu'en échange des services rendus à la cause commune, on reconnaisse leur indépendance.

Dès le tout premier jour de la guerre, les grandes puissances libérales, la France et la Grande-Bretagne et, avec elles, la Russie, ont proclamé qu'elles ne se battaient pas pour des avantages particuliers et nationaux, mais pour des principes. Ces principes ont été énumérés publiquement et solennellement, et s'appliquent à: 1° la nationalité; 2° au droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et enfin à l'indépendance des petites nations. Quand M. Clemenceau, après la signature du premier armistice, a souhaité la bienvenue aux délégués de toutes les puissances alliées, il a déclaré qu'à partir de cette date, il n'y avait plus de différend entre les grandes et les petites nations, car dans cette guerre les petites nations avaient été aussi grandes que les plus grandes.

M. Vesnitch, en rappelant cette expression employée par M. Clemenceau, met avec insistance en pleine lumière la différence qui existe entre les principes adoptés par les puissances alliées et ceux des puissances centrales. Il cite encore ce fait: Avant la guerre, eut lieu une conversation entre Herr von Yagow et M. Jules Cambon. M. von Yagow déclara qu'il n'y avait plus de place dans le monde pour les petites nations, déclaration qui s'accordait du reste avec les sentiments intimes de l'Allemagne.

M. Clemenceau a rappelé au contraire aux Alliés le principe qui a encouragé les nations à se grouper entre elles et à coopérer au triomphe de quelque chose de plus haut, de plus élevé que les intérêts égoïstes des nations individuelles.

C'est dans cet esprit également qu'il faut chercher à établir la Paix de l'Europe et la Ligue des Nations.

C'est de ces sentiments aussi que s'inspire la délégation du royaume serbo-croate-slovène, quand elle considère le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comme un droit inviolable.

Il est impossible à notre royaume de reconnaître un traité quelconque public ou secret, qui ferait violence à ces principes proclamés par les Alliés et avalisés plus tard par les Etats-Unis d'Amérique. La délégation sud slave considère donc comme nul et non avenue tout accord disposant des populations yougo-slaves sans leur consentement.

M. Vesnitch souligne le fait qu'il fait cette déclaration au nom du gouvernement royal et de tous les délégués. Il n'est pas dans les habitudes du peuple serbe de chanter ses louanges, mais il faut dire hautement que si ce peuple a accepté le martyre dans l'aide prêtée aux Alliés, c'est parce que ses chefs lui ont assuré qu'il fallait absolument souffrir encore, que c'était le dernier effort qu'on lui demandait et que les déclarations publiques faites par les grandes puissances alliées constituaient une garantie certaine pour l'avenir. « Nous, les chefs dirigeants de ces populations, s'écrit M. Vesnitch, nous serons rancuniers responsables de l'exécution de ces promesses; c'est par nous que le peuple yougo-slave a mis toute sa confiance dans les puissances alliées. Aussi, aujourd'hui, je viens demander à ces mêmes puissances de ne rien faire qui puisse décevoir les espoirs légitimes qu'elles ont fait naître et de ne pas jeter, pour l'avenir, la semence de déplorables conflits ».

Passant à la question des frontières futures de la Yougo-Slavie, M. Vesnitch juge nécessaire de rappeler que le peuple serbo-croate-slovène se trouve dans une situation toute particulière; son territoire doit être délimité entre six ou sept nations. La délégation a déjà eu l'occasion de parler du Banat. M. Vesnitch exprime l'espoir qu'il ne surgira pas de grandes difficultés dans la fixation des frontières qui doivent nous séparer des pays ennemis. Mais il reste à résoudre de sérieux problèmes pour les frontières avec un autre pays avec lequel nous sommes en relations d'amitié. La délégation demande à être traitée sur un pied d'égalité avec nos amis italiens, et, en faisant cette demande, elle ne pense pas dépasser la limite de nos droits et de nos devoirs. Elle espère que les puissances alliées et associées considéreront cette demande comme juste et pratique, et capable d'amener un accord satisfaisant entre deux pays qui sont appelés à être voisins et entre lesquels il n'est pas à souhaiter que l'on voie poindre des germes de discorde.

M. Vesnitch parle ensuite des frontières méridionales que nous désirons avoir. Au sud, notre frontière suit celle de la Grèce et il n'est pas dans nos intentions de demander une modification quelconque à la frontière fixée par le traité de Bucarest. Quant à la frontière orientale, elle doit être délimitée avec la Bulgarie. Tout le monde sait la façon dont les Bulgares se sont conduits envers les Serbes, même avant leur participation à la guerre. Certaines rectifications de frontières sont demandées.

Les arguments yougo-slaves concernant la frontière du Banat ont été déjà exposés à une autre occasion. Si d'autres moyens de règlement ne peuvent intervenir, la délégation serbe accepte de permettre aux populations de faire leur propre choix. M. Vesnitch fait cependant remarquer que toutes les invasions de la Serbie pendant toute notre histoire sont passées par cette région; le dernier exemple qui est fourni par la dernière guerre prouve, du reste, surabondamment cette vérité. Il existe aussi des raisons ethnologiques, géographiques et économiques qui plaident en faveur de la thèse serbe. M. Vesnitch a tenu encore à appuyer son argumentation en faisant ressortir la manière dont la division du pays avait été faite, au point de vue administratif, par les ennemis communs de la Serbie et de la Roumanie. Il ne croit pas que l'on puisse trouver de juges moins suspects de bienveillance à l'égard de la population serbe que les Hongrois. La division administrative du pays telle qu'elle fut faite par eux montre donc nettement que la race serbe y est en majorité.

La Conférence de la paix

Sixième lettre

Paris, 9 mars.

Le Conseil des Dix a abordé la semaine dernière la question des préliminaires de paix avec l'Allemagne. Il a examiné d'abord les clauses navales; il a procédé ensuite à l'examen des clauses militaires. Les unes et les autres ont pour objet principal de désarmer complètement l'Allemagne et d'empêcher absolument un retour à l'ancien système militariste prussien. Après avoir stipulé les clauses d'ordre militaire qui doivent réduire l'Allemagne à l'impuissance, on résoudra les questions territoriales, aussi bien à l'ouest qu'à l'est.

Les contours des préliminaires de la paix seront donc bientôt plus visibles, d'autant plus que le problème des réparations approche également de sa solution. Dans quelques semaines, tout le monde sera à même d'apprécier la valeur de l'œuvre qui s'accomplit dans la salle de l'Horloge. Nous disons dans quelques semaines, car tout le monde le dit; mais nous ne sommes pas encore convaincu que l'accord se fera aussi vite au sujet de certaines questions vitales qui semblent toujours diviser les grandes puissances.

Une chose est certaine cependant, et c'est M. Steed, le nouveau directeur du « Times », qui l'a constatée l'autre jour dans un déjeuner offert en son honneur par la presse alliée, et cette chose, la voici: Les membres de la Conférence n'ont rien fait jusqu'ici dans le but de préparer l'opinion publique aux solutions qu'ils entendent donner aux différents problèmes. Une atmosphère d'incertitude règne partout, et les délégués des petits pays, ou « puissances à intérêts particuliers », comme on les appelle officiellement, s'appliquent à imiter fidèlement leurs grands collègues en s'enveloppant dans un mutisme excessif.

Ceux-ci ont cependant une excuse, c'est qu'ils ne se sentent nullement solidaires les uns des autres. Comme d'habitude les petits font le jeu des grands et ce qu'il y a de plus fâcheux, ils se prévalent volontiers à ce rôle néfaste dans l'illusion de pouvoir obtenir ainsi des avantages particuliers.

Le silence des grands est interprété cependant par le public dans un sens défavorable pour l'union et la concorde, ce qui n'est pas de nature à rassurer les peuples anxieux du sort de la paix, mais aussi et surtout de celui de leur indépendance effective et intégrale. Il ne faut pas oublier, toutefois, que l'on attend le retour de M. Wilson, car sans lui il ne peut y avoir de solutions pratiques. Or, le président Wilson apporte avec lui le consentement du peuple américain à la Ligue des Nations, ce qui va affermir encore sa situation à la Conférence. Les prochaines semaines promettent donc d'être décisives pour l'avenir du monde entier.

Pendant cet entracte avant l'arrivée de M. Wilson, notre situation nationale ne s'est pas améliorée; on pourrait plutôt dire au contraire. Les traités secrets conclus derrière le dos des populations intéressées conservent toujours leur validité pour certaines puissances et l'on a entendu même M. Orlando célébrer à Rome le traité de Londres comme un acte de « modération » et de « conciliation », le même Orlando, qui, au mois d'avril 1918, lors du Congrès de Rome, proclamait ce traité nul et non avenue, en ce qui concerne les Sudslaves.

M. Tardieu, de son côté, déclare en présence des journalistes que le traité de Bucarest de 1916 est annulé par son homonyme de 1918 et la commission présidée par lui veut attribuer à la Roumanie, en application partielle de ce traité caduc, de larges portions du Banat serbe. Et la Roumanie, aveuglée, s'acharne à obtenir cette mutilation du corps de son voisin serbe, le seul avec lequel elle n'avait jamais eu de conflit. D'autre part, les Alliés, qui avaient jadis proclamé le droit des peuples de disposer de leur sort, reviennent sur leur décision et font une révérence au principe de légitimité, en consentant à entendre l'exposé de la dynastie monténégrine qui revendique son trône perdu.

Le plus grave cependant de tous ces inquiétants indices, c'est la pratique qui semble gagner du terrain, en vertu de laquelle on entend traiter les territoires de notre Royaume qui ont fait partie de l'ancienne monarchie des Habsbourg comme territoire austro-hongrois et parlant ennemi, et y appliquer les clauses de l'armistice conclu entre l'Italie et le commandement suprême austro-hongrois. Contrairement au bon sens, aux déclarations formelles de tous les gouvernements alliés sur la légitimité de l'union sud-slave, aux réalités de la vie, on se cramponne à une fiction et on provoque ainsi des incidents.

Nous ne savons pas ce qui s'est passé à Lioubliana et à Spalato, mais nous ne comprenons pas comment la Conférence n'a pas pu apercevoir la véritable cause de tous ces incidents qui n'est autre que la politique équivoque des grandes puissances. A la Conférence de Paris, à la même table, à côté des délégués des grandes puissances, est assis M. Troumbitch, de Spalato, en qualité de délégué du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Or, voici que la Conférence traite la ville natale de M. Troumbitch en territoire ennemi et y applique les clauses de l'armistice avec l'Autriche! A Lioubliana, capitale slovène, ville qui ne rentre cependant dans les prétentions d'aucun impérialiste italien, pour autant que nous le sachions, à Lioubliana, où le pouvoir légal est exercé par le gouvernement de Belgrade, les Italiens, en vertu de la même fiction, veulent s'arroger le droit de circuler comme en territoire ennemi, ce qui, en soi et indépendamment de tout autre action, constitue une provocation à l'adresse des Slovènes.

La Conférence approuve cet état de chose et sa complaisance envers les Italiens va jusqu'à porter un jugement anticipé sur l'incident de Lioubliana, avant la conclusion de l'enquête ordonnée au sujet de l'incident de Lioubliana. Le « Temps » du 9 mars fait savoir, en effet, que la commission interalliée chargée de faire une enquête à Lioubliana, aura faculté de prendre toutes les mesures de nature à donner satisfaction à l'Italie. Avant d'avoir établi les causes de l'incident, on parle de satisfactions à l'Italie! A quoi bon alors une enquête?

Pour défendre notre position sur l'Adriatique, la délégation de notre Royaume a adressé à la Conférence la demande formelle d'être placée sur un pied d'égalité avec l'Italie. Elle n'a pas encore reçu de réponse, mais il faut espérer que le Conseil des Dix trouvera quelque moyen d'empêcher le spectacle troublant d'une Italie agissant en qualité de juge dans une question où elle est partie, et ce qui est plus grave encore, partie consciente de la faiblesse de sa thèse.

POLITIQUE

Un peu d'histoire à propos de l'intervention Italienne

Les journaux italiens se sont occupés ces derniers temps des événements qui précéderont l'entrée en guerre de l'Italie. Il n'est pas inutile de relever quelques-uns des faits signalés par la presse indépendante italienne.

L'« Iniziativa » du 15 février écrit:

« Le « Matin » parlant de la conversation qu'a eue M. Giolitti avec le roi, le 10 mai 1915, dit ceci: « Giolitti déclara au souverain: « Il faut rompre nos engagements avec l'Entente. Nous avons un gouvernement parlementaire. Qu'on porte la question devant le Parlement; si celui-ci ne nous approuve pas nous sommes libérés de notre parole. »

Et lorsque le roi demanda à Giolitti s'il voulait assumer le pouvoir pour se charger lui-même de cette mission, Giolitti déclina avec empressement cet honneur. — « Je suis puissant dans le Parlement, mais Salandra a le pays avec lui. Qu'il reste au pouvoir, et je l'aiderai à franchir ce mauvais pas ».

L'« Iniziativa » commente ainsi cette conversation:

« Giolitti a donc reçu l'offre du pouvoir après avoir exposé le programme... de la trahison nationale! »

M. Giovanni Preziosi écrit dans le « Giornale d'Italia » que MM. Giolitti et Tittoni avaient une mentalité triplicienne et que celui qui s'est affranchi de cette mentalité fut M. Sonnino. Ce à quoi l'« Iniziativa » du 15 février répond: « M. Preziosi déploie beaucoup de fantaisie en racontant ses histoires. En réalité, il ne résulte d'aucun document que M. Sonnino ait envisagé la situation comme libre de tout engagement, avant la rupture des négociations dont parle le « Livre vert ». M. Sonnino, se basant sur le traité de la Triple-Alliance, a demandé les compensations auxquelles l'Italie avait droit par suite de la modification du « statu quo » en Orient, au profit de l'Autriche. Ceci est parfaitement triplicien et en outre assez monstrueux au point de vue moral ».

« M. Sonnino a été si peu l'adversaire de la Triple-Alliance qu'il n'a jamais eu, parmi ses plans, celui de détruire l'Autriche, et il a retardé de toute une année la déclaration de guerre à l'Allemagne ».

La « Stampa », de Turin, organe de M. Giolitti, ex-président du conseil des ministres, publie une série d'articles contre M. Salandra, ex-président du conseil et actuellement membre de la délégation italienne à la Conférence de la Paix. Cette polémique a été provoquée par les révélations de M. Salandra, publiées dans le « Matin », de Paris, concernant la neutralité et l'entrée en guerre de l'Italie. Il semble que M. Salandra ait dit de M. Giolitti des choses qui ont piqué ce dernier au vif et, pour cette raison, la « Stampa » du 7 février réplique à M. Salandra par un article dont nous citons quelques passages qui jettent une lumière singulière sur l'attitude de l'Italie pendant la période de sa neutralité et même après son entrée en guerre:

« Antoine Salandra, sous sa responsabilité de président du conseil des ministres, fit télégraphier par le chef d'Etat à l'empereur d'Autriche, un message par lequel il exaltait la force de la Triple-Alliance, les bénéfices inestimables que les trente années de sa durée avaient assurés aux peuples et affirmait que l'Italie aurait gardé non seulement la neutralité, mais même une neutralité bienveillante... »

« M. Salandra choisit, après la mort de San Giuliano, pour ministre des affaires étrangères, justement l'homme qui a été, dès le premier moment, opposé à la neutralité et, au contraire même, favorable à la participation de l'Italie à la guerre aux côtés des Empires centraux; circonstance qui nous était bien connue et que nous nous serions bien gardé de révéler si nos journaux adversaires de M. Sonnino n'avaient pas fâcheusement, il y a quelque temps, mis à jour, ce que, pour les intérêts de l'Italie, il était opportun de taire encore... »